

Arrêté ministériel modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 13 décembre 2006 portant désignation des membres de la Commission consultative de l'aide aux détenus

A.M. 26-03-2013

M.B. 14-05-2013

La Ministre de la Jeunesse,

Vu le décret du 19 juillet 2001 relatif à l'aide sociale aux détenus en vue de leur réinsertion sociale, tel que modifié;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 13 décembre 2001 portant exécution du décret du 19 juillet 2001 relatif à l'aide sociale aux détenus en vue de leur réinsertion sociale, tel que modifié;

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation de membres effectifs en remplacement de membres démissionnaires;

Considérant les candidatures reçues;

Considérant que ces candidatures répondent aux conditions reprises à l'article 12 du décret du 19 juillet 2001,

Arrête :

Article 1^{er}. - Est nommé membre de la Commission consultative de l'aide aux détenus :

1. En tant que représentant du Gouvernement :

- effectif : Mme Coline Remacle en remplacement de Mme Magali Plovie;

2. En tant que représentant des services du Gouvernement compétents :

- effectif : M. Alain Delmarcelle en remplacement de M. Christian

Berten;

3. En tant que représentant du service d'aide sociale aux détenus de l'arrondissement judiciaire de Verviers :

- suppléante : Mme Martine Marien en remplacement de M. Jean-Marie Aubier;

4. En tant que représentant du service d'aide sociale aux détenus de l'arrondissement judiciaire de Charleroi :

- effectif : Mme Annick Cirriez en remplacement de M. Christophe Bellet;

5. En tant que représentant du Service-lien :

- effectif : M. Jean-Claude Vitoux en remplacement de Mme Sophie Buyse.

Article 2. - Les membres sont nommés à partir de la date de signature pour une période dont la date d'échéance est fixée au 30 septembre 2014.

Bruxelles, le 26 mars 2013.

Mme E. HUTEBROECK